

VACANCES SPORTIVES

Le sport pour tous se prépare dès le plus jeune âge. Convaincue que la pratique et les valeurs du sport s'apprennent dès l'enfance, la ville de Miramas développe une offre sportive diversifiée pendant les vacances scolaires.

PASS'SPORTS - VACANCES SPORTIVES D'ÉTÉ

Différentes activités sportives et ludiques (activités aquatiques et nautiques, accrobranche, V.T.T., trottinette électrique, plongée, golf, ...) sont proposées aux enfants de 6 à 14 ans. La délocalisation des vacances sportives se fera à la Base de voile. L'idée est d'avoir pour chaque semaine une sortie à la journée (jeudi ou vendredi) pour l'ensemble des enfants : parcs d'attraction ou Koh-Lanta.

Quand ?

- La 1ère semaine de juillet, du lundi 10/07/23 au jeudi 13/07/23 ;
- Mais aussi du lundi 17/07/23 au vendredi 21/07/23 ;
- Puis du lundi 24/07/23 au vendredi 28/07/23 ;
- Et enfin du lundi 31/07/23 au vendredi 04/08/23.

Horaires

- Pour l'accueil des enfants se fera de 8h à 9h au gymnase des Molières ;
- Les activités s'effectueront de 9h à 16h (à la base nautique) ;
- Pour le retour, la récupération des enfants s'effectuera de 17h à 17h30 au gymnase des Molières.

Fonctionnement

- Les repas ou pique-nique et le goûter sont compris, ils seront pris soit à la Base de voile, soit sur des lieux extérieurs de pratique des activités,
- Le transport des enfants sur les sites d'activités est assuré par la ville,
- Tenue de sport, sac à dos avec bouteille d'eau, crème solaire et casquette sont obligatoires,
- Pour les activités aquatiques maillot de bain, gel douche et serviette sont obligatoires,
- Pour les activités nautiques prévoir une tenue pour aller sur l'eau avec des chaussures fermées style néoprène ou basket, cordon pour attacher les lunettes de vue ou de soleil, serviette de bain et affaires de rechange.

Effectif

- 1 groupe d'enfants âgés de 6 à 8 ans : 16 enfants maximum,
- 2 groupes d'enfants âgés de 9 à 14 ans : 24 enfants maximum
- Maximum 40 enfants par semaine

Pré-requis

- Pour les enfants âgés de 6 à 8 ans, le test de natation est obligatoire mais la validation n'est pas exclusive,
- Pour les enfants âgés de 9 à 14 ans, la validité du test de natation est obligatoire

Le service des sports met en place des créneaux horaires pour réaliser les tests de natation obligatoires à la piscine des Molières :

- le mercredi 24/05 de 9h30 à 10h30 et de 18h à 19h

- le mercredi 31/05 de 9h30 à 10h30 et de 18h à 19h
- le mercredi 07/06 de 9h30 à 10h30 et de 18h à 19h
- le mercredi 14/06 de 9h30 à 10h30 et de 18h à 19h

L'entrée de la piscine sera gratuite sur justification d'un coupon : « Test de natation vacances sportives »

- les enfants devront présenter leur carte d'identité ou à défaut celle d'un des parents présent.

Inscriptions

A partir du Lundi 15/05/23 au 31/05/23

- [Fiche d'inscription vacances d'été 2023 - Vacances sportives](#)
- [Dossier famille \(si aucun dossier famille n'a été constitué durant l'année scolaire\)](#)
- [Flyer Vacances sportives d'été 2023](#)

Paiement

Le tarif est à la semaine, le coût est de **68€ par enfant** (repas et sorties inclus)

Planning des activités

Le planning des activités par semaine et par groupe (groupes 6 - 8 ans et 9 - 14 ans), une fois réalisé, sera transmis à l'accueil de la M.E.J. et distribuer aux parents lors de l'inscription.

En savoir plus

Où trouver et où retourner le dossier d'inscription ?

Maison de l'Enfance et de la Jeunesse

1, promenade de la Crau

Tél : 08000 13140 (numéro unique gratuit)